



# ÉCOLE LE PETIT PRINCE

Commission scolaire des Draveurs  
44, rue de Juan-les-Pins, Gatineau (Québec) J8T 6H2  
Tél. : 819 568-3777 – Télécopieur : 819 568-4441  
Adresse courriel : [petitprince@csdraveurs.qc.ca](mailto:petitprince@csdraveurs.qc.ca)  
Site internet : [www.csdraveurs.qc.ca/petitprince](http://www.csdraveurs.qc.ca/petitprince)

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Rencontre du jeudi 10 septembre 2020

<i>parents</i>	<i>enseignants</i>	<i>représentants et directions</i>
Anne-Marie Loiselle - P	Craig McLellan - P	Nathalie Barbe (dir.) - P
Karine Ann Ciura - P	Maude Vincent -	Mélanie Plouffe (dir. adj.) - P
Geneviève Morin - P	Isabelle Chiasson -	Paul Loyer (ancien commissaire) - P
Caroline Proulx - P	Gabrielle Mathieu -	Myriam Rioux (professionnelle) -
Anik Rioux - P	Émilie Leblond - P	Nicole Chartrand (SDG) - Abs
Véronique Briard - P		
Madame Lévesque - P		
Wassim Abou-Tanos - Abs		

### 1. Vérification du quorum et ouverture de la séance

Ouverture à 20h25

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par M. McLellan, appuyé par Mme Proulx

### 3. Adoption du procès-verbal de juin

Rectifications à apporter :

- Mot de l'œuvre : les activités sont annulées
- Point 13 : à la demande .... Sujet
- Point 10 : Classes spécialisées-ÉA
- Point 18 : Proposition levée et secondée par Mme Morin et Mme Proulx

Proposé par Mme Proulx, secondé par Mme Rioux

### 4. Élection aux fonctions de présidence, substitut à la présidence, au secrétariat et à la trésorerie

- Président : Mme Loiselle propose Mme Ciura, Mme Proulx seconde
  - Substitut : Mme Proulx
- Secrétariat : Mme Morin, secondé par Mme Proulx
- Trésorerie : Mme Lévesque secondé par Mme Ciura

### 5. Durée du mandat des membres du C.É.

2 ans

## **6. Information pour les membres**

- a)** Dépôt des règles de régie interne
- b)** Formulaire de remboursement des frais
- c)** Formulaire de dénonciation de conflits d'intérêts
- d)** Budget du C.É.
- e)** Substitut : « Toute assemblée générale convoquée conformément aux articles 47 à 50 peut élire des membres substituts au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance de celui-ci. Il ne peut y avoir plus de membres substituts que de membres du conseil d'établissement. (Article 51.1 de la Loi sur l'instruction publique) »

Substituts enseignants : Mme Johanne Dion

Substituts parents : [voir notes AGA](#)

## **7. Présence de la direction adjointe**

Proposé par Mme Rioux, secondé par Mme Parent

## **8. Parole au public**

---

## **9. Choix des représentants de la communauté**

Madame Anne-Marie Loiselle et Monsieur Paul Loyer

Proposé par Mme Rioux, secondé par Mme Parent

## **10. Calendrier des séances**

La rencontre du C.É. a lieu le mardi, dès 18h30 et se fera via Zoom cette année.

La prochaine rencontre du C.É. est fixée au 20 octobre 2020 18h30 (Zoom).

## **11. Activités éducatives hors-horaire/locaux**

La sortie au théâtre prévue pour le 3<sup>e</sup> cycle est reportée.

Les autres sorties seront annoncées prochainement.

## **12. Mot de la direction (mesures, services offerts, activités parascolaires, etc.)**

- Cette année, il y a beaucoup moins d'enfants inscrits au service de garde, principalement lors des journées pédagogiques. C'est sensiblement la même situation dans les autres écoles. Comme il y a moins d'entrée d'argent, moins d'activités sont prévues.
- Concernant les zones de jeux, il y aura une rotation des aires pour les groupes à la fin du mois.
- Il n'y a pas de centre de prêts pour les enfants cette année, des bacs de jouets sont prévus dans les zones. Un parent demande s'il y a suffisamment de jouets et propose que l'Œuvre donne de l'argent pour en acheter d'autres si besoin.
- Un parent demande ce qui adviendra s'il y a un déficit et s'il y aura une aide financière provinciale.
- La direction dit que l'école est prête à 80% en cas d'école à distance pour tous.

### **13. Mot du représentant au comité de parents du Centre de service scolaires des Draveurs**

Des élections sont à venir pour former le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Draveurs.

### **14. Mot des enseignants**

**Préscolaire** : On mentionne qu'il y a beaucoup de collaboration entre les enseignantes.

**1<sup>er</sup> cycle** : L'enfant s'adapte à son nouveau milieu, la classe est en mode récupération de ce qui n'a pas été vu l'an passé.

**2<sup>e</sup> cycle** : Il y a beaucoup d'adaptation et d'ajustement, les parents collaborent ou soutiennent les enseignants et ça paraît via les enfants qui sont bons et motivés.

**3<sup>e</sup> cycle** : Ça se passe bien, les élèves portent le masque, il y a beaucoup de travail avec Teams pour être prêt en cas d'école à la maison.

**Spécialistes** : Il y a beaucoup de nettoyage à faire sur les surfaces et instruments.

**Orthopédagogue** : Un accompagnement technologique est fait pour outiller les élèves. Il y aura une psychoéducatrice présente une fois par semaine.

### **15. Mot de la technicienne en service de garde**

---

### **16. Mot du représentant de l'Œuvre du Petit Prince**

Il y a eu une Assemblée générale annuelle la semaine dernière et il y aura une réunion la semaine prochaine. Mme Loiselle a décidé de s'impliquer encore cette année afin d'assurer la pérennité de l'Œuvre dans les prochaines années.

### **17. Mot du représentant de l'OPP**

Madame Briard dit qu'il n'y a eu aucune réunion encore. Elle s'interroge sur la présence et le rôle possible des bénévoles dans l'école. La direction dit qu'il peut y en avoir, mais les activités devront se faire en bulle.

### **18. Correspondance**

---

### **19. Coups de cœur**

- ♥ Chapeau au personnel qui travaille fort, en équipe et avec des contraintes qui s'ajoutent quotidiennement et qui exigent des ajustements constants.
- ♥ Bravo à Madame Loiselle et Monsieur Loyer pour leur dévouement et leur implication continue dans l'école.

## **20. Varia**

### **a) Heure des rencontres**

Voir point 10

### **b) Activités (informations)**

Les sorties sont permises, mais selon les directives de la santé publique. On discute du protocole de communication aux parents dans le cas d'un élève déclaré positif à la Covid-19. Les parents de l'école seront informés par une lettre officielle dans l'éventualité d'un cas présent dans l'école, mais pas dans un groupe en particulier, par souci de droit à la vie privée. La Direction de santé publique contactera directement les familles ayant un risque plus élevé.

### **c) École virtuelle**

Supportés par le Centre de services scolaire, quelques élèves font l'école virtuelle avec d'autres enfants du territoire.

## **21. Levée de la réunion**

Proposée par Mme Morin, secondé par M. McLellan